

Intervention de Jean-Marc CLERY - FSU

La FSU ne commenterá pas ici les mesures de cette Carte 2024. L'avis du CESER le fait fort bien, et la FSU l'a fait également dans toutes les instances où ce projet de Carte a été présenté en amont de cette session. On notera juste que la FSU s'est retrouvée comme souvent un peu seule pour argumenter sur cette Carte jugée par beaucoup comme « *globalement positive* » en dépit de ses insuffisances voire de ses aberrations.

A supposer que la *Carte 2024* ne soit qu'une transition avant une prochaine carte « pluriannuelle », la FSU pointerá ici trois problèmes à prendre en compte sérieusement si l'on veut vraiment que la nouvelle approche ne se borne pas à reconduire l'existant dans un emballage juste un peu plus grand.

Le premier problème porte sur la place à accorder au Service public d'éducation dans les objectifs de la *Carte*. Comme chacun sait c'est là pour la FSU un motif régulier d'insatisfaction vis-à-vis des choix faits par la Région. Pour la FSU si la priorité doit être donnée au Service public d'éducation c'est d'abord parce que celui-ci a vocation à accueillir tous les jeunes dans un cadre laïque, sans exclusive ni distinction. Et c'est aussi parce que le Service public d'Éducation est gratuit, ce qui est loin d'être indifférent aujourd'hui face au développement exponentiel de formations prétendument prises en charge dans le cadre l'alternance et qui s'avèrent au final très coûteuses pour les jeunes et leurs familles. Étant donné que le développement des formations publiques répond non seulement à une exigence d'égalité et de justice sociale mais qu'il est aussi un bon levier pour s'assurer de la pérennité des filières à l'échelle des territoires – levier précieux dans un univers de la formation devenu des plus mouvants – on ne comprendrait pas que la Région ne veuille pas lui accorder enfin la priorité qui doit être la sienne au sein d'une programmation qui se veut davantage tournée vers l'anticipation et l'équilibre des territoires.

Le second problème consiste à arbitrer entre les « besoins immédiats des territoires » (entendons par là *des entreprises*) et une offre de formation diversifiée accessible à tous sur tout le territoire. C'est l'alternative souvent présentée comme la plus difficile à arbitrer. Pourtant depuis des années que nos organisations syndicales échangent en instances avec les organisations patronales, la FSU n'a jamais entendu d'objection majeure lorsqu'on démontre aux tenants de l'adéquationnisme tout ce que cette logique aurait de préjudiciable pour l'économie elle-même si elle était suivie.

Le troisième problème tient aux effets des politiques nationales. Et c'est le plus redoutable. Comment construire en effet une *Carte régionale des formations* ambitieuse et donnant priorité aux formations publiques, quand ce qui tient lieu de feuille de route aux rectorats c'est de se conformer à la politique de sous-investissement imposée par le Ministère ? Nous en voyons chaque année la traduction directe dans notre académie, avec des centaines d'élèves sortants de 3^{ème} qui ne sont pas pris faute de formations professionnelles publiques dans les domaines souhaités et qui se verront imposer soit une Seconde générale ou bien le redoublement en 3^{ème}, soit une formation non désirée ou située dans un département ! Tout porte à croire que cette situation scandaleuse qui prend chaque année davantage d'ampleur va encore se reproduire en juin prochain. Si la responsabilité en incombe au premier chef à l'État, la Région ne peut rester sans agir. La FSU attend des réponses rapides et précises sur ce dossier.

Après la « révolution » de la formation lancée en 2018 (avec les succès qu'on lui connaît), Emmanuel Macron a choisi aussi de révolutionner la Voie Pro des lycées. Or, non seulement sa « révolution » brutalise les enseignants et les élèves, mais elle va surtout avoir pour effet de déstabiliser l'ensemble des formations. Cela rendra non seulement plus difficile la construction de *Cartes régionales des formations* cohérentes et pérennes mais cela aura aussi un impact non négligeable sur la programmation des investissements en équipements dans les LP. Gageons que la Région ne va pas pouvoir s'en tenir aux propos rassurants et à la bonne humeur affichée jusqu'ici.

Nous sommes prêts bien sûr à échanger avec la Région sur les moyens de parer aux effets les plus catastrophiques de ce projet sur les formations publiques en Bretagne. Mais dans l'immédiat, pour la FSU, le combat syndical continue : la semaine dernière au Ministère, la totalité des organisations syndicales ont quitté la Commission spécialisée des lycées et le 12 décembre la grande majorité de nos organisations seront également dans la rue pour défendre nos LP.